République Française ***Arrondissement d'Aubusson***

Commune de Gentioux-Pigerolles

Compte rendu

du Conseil Municipal

Séance du 20 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Gentioux-Pigerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gentioux, sous la présidence de Monsieur Benjamin SIMONS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 17/07/2023

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : BAYET TORDO Irène, DELADONCHAMPS Benoit, GRASSER Stéphane, GUILLOT Paulette, JEANBLANC Denise, MOREIRA Georges, SIMONS Benjamin, FLOUR Thomas.

Excusés: GUIOMAR Clara, CABARET Pauline.

Absents: CHATOUX Florent.

Pouvoirs : néant

Secrétaire : GRASSER Stéphane.

Début du conseil 19h15

1/ Marché public : mise au gabarit de la route forestière de Villemoneix

M. le Maire explique que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 4 juillet 2023 et a examiné trois offres reçues et reconnues conformes :

Les offres des entreprises LASTERNAS FRERES pour 108 219,20€ H.T. ; EUROVIA pour 129 143,40€ H.T. et T.T.P.M. SAS pour 89 575€ H.T.

M. le Maire propose au Conseil de retenir, conformément à l'avis de la commission, l'offre de l'entreprise T.T.P.M. SAS.

M. le Maire précise que ce marché bénéficiera d'une subvention de 80% par l'Office National des Forêts et précise qu'un suivi attentif du chantier sera conduit, compte tenu de la sensibilité environnementale du secteur.

→ *Unanimité.*

2/ Marché public : travaux pour la mise en place de compteurs généraux et de sectorisation avec télégestion

M. l'adjoint au Maire en charge de l'eau explique que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 juin 2023 et a examiné deux offres avec variantes reçues et reconnues conformes :

Les offres des entreprises SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE pour une offre de base à 129 990,33€ H.T. et MASSIF CENTRAL RESEAUX SAS pour une offre de base à 147 661 € H.T.

Sur la base des conclusions du cabinet VRD'eau, maître d'œuvre assistant la municipalité sur ce dossier, M. l'adjoint au Maire en charge de l'eau propose de retenir, conformément à l'avis de la commission, l'entreprise SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE pour un montant de 141 303,48 € H.T., variantes incluses.

M. l'adjoint au Maire en charge de l'eau précise que ce marché bénéficiera d'une subvention de 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Département de la Creuse.

→ *7 voix « pour » ; 1 « abstention ».*

3/ Plan de financement : rénovation du patrimoine bâti de Joux

M. le Maire expose que l'association des Amis de Joux porte un projet de rénovation du petit patrimoine bâti du lieu-dit Joux, comprenant les ruines d'un moulin, une fontaine et un four à pain.

M. le Maire explique que la réalisation des travaux serait partiellement effectuée dans le cadre d'un chantier d'insertion porté par Horizon Jeunes (HJ) à Aubusson. Un chantier participatif de maçonnerie serait encadré par l'entreprise L'Œil et la Main (OM) avec un appui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tandis que la rénovation du four à pain sera effectuée par l'entreprise individuelle locale Eddy Surget (ES).

M. le Maire présente au Conseil le plan de financement suivant :

DEPENSES	
FOUR + FONTAINE	
Assainissement (HJ)	3 600
Couverture (HJ)	11 000
Maçonnerie (OM)	10 500
Corps du four (ES)	1 550
Sous-total Four Fontaine	**26 650**
MOULIN	
Maçonnerie (OM) *démontage - remontage*	17 500
Couverture (HJ)	7 300
Sous-total Moulin	**24 800**
TOTAL DEPENSES	**51 450**

RECETTES	
Région	2 660
Département	2 600
DETR	6 900
Autofinancement	5 340
Fondation du patrimoine	24 000
Tranche 1 (fin 2024)	*7 000*
Tranche 2 (fin 2026)	*17 000*
GSF Gentioux	9 950
TOTAL RECETTES	**51 450**

M. le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer une convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association des Amis de Joux et la municipalité pour l'organisation d'une collecte de dons à destination des particuliers et des entreprises et à nommer M. Dominique Chauveaux, président de l'association, référent pour cette collecte de dons.

→ *Unanimité.*

4/Subventions associatives

M. le Maire propose au Conseil municipal, dans le cadre des actions sociales auparavant dévolues au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), d'apporter un soutien financier, par le biais de l'association Par la Racine, au travers d'une subvention de 500€.

M. le Maire propose au Conseil municipal que, dans le cadre du soutien à l'Association pour le Pastoralisme sur la Montagne Limousine (APML) à laquelle la commune est membre, celle-ci apporte un complément financier par le biais d'une subvention de 586 €. Cette somme est allouée pour des

actions en faveur du maintien de la biodiversité par l'activité pastorale et s'inscrit en cofinancement de demandes de subventions européennes.

M. le Maire propose au Conseil municipal, après consultation et approbation de la commission municipale afférente, d'apporter un soutien à l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre par le biais d'une subvention de 100 €. Ce soutien se destine notamment aux actions de soutien de l'association auprès des victimes de guerre et d'attentats terroristes et s'inscrit dans le cadre de la célébration du centenaire du monument aux morts de Gentioux.

→ *Unanimité.*

5/Questions diverses

M. le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre de la labellisation de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) portée par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin à laquelle la commune appartient, il convient d'envisager le remplacement du parc d'éclairage public.

M. le Maire explique qu'après avis des techniciens du Syndicat des Energies de la Creuse (SDEC), il convient de différencier les espaces concernés par des périmètres de protection de monuments historiques, dont le modèle de lampadaire est soumis à validation par les services de l'architecte des bâtiments de France, et les lieux-dits. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide le choix de coloris et de typologie des futures installations d'éclairage public de la commune.

Séance levée à 20h31